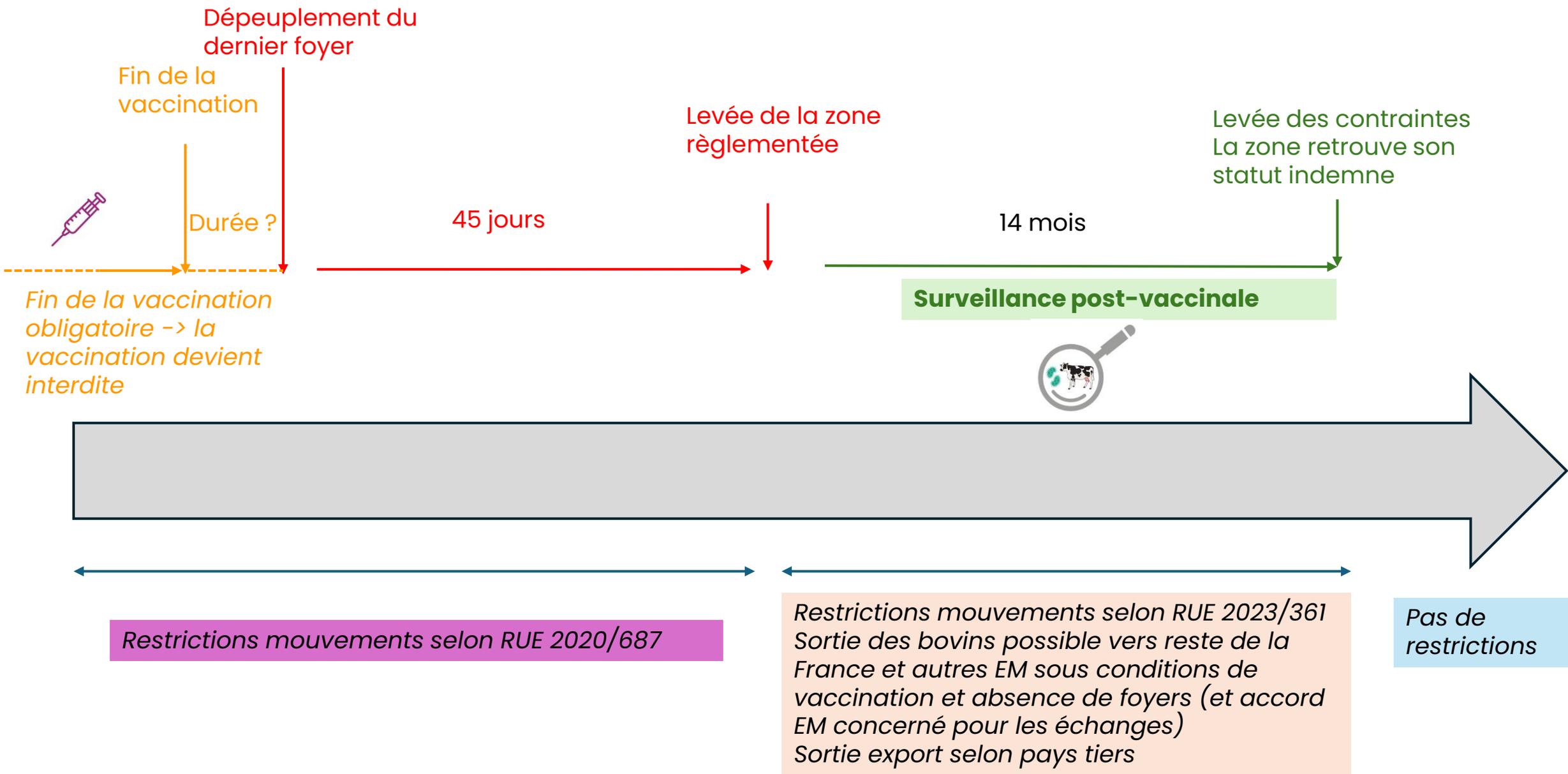


Si dernier foyer après fin de la vaccination



Si fin de la vaccination après dernier foyer

Dépeuplement du dernier foyer

Fin de la vaccination obligatoire -> la vaccination devient interdite

Levée de la zone réglementée

Levée des contraintes
La zone retrouve son statut indemne

45 jours

14 mois

Déploiement vaccination

Surveillance post-vaccinale



Restrictions mouvements selon RUE 2020/687

Restrictions mouvements selon RUE 2023/361
Sortie des bovins possible vers reste de la France et autres EM sous conditions de vaccination et absence de foyers (et accord EM concerné pour les échanges)
Sortie export selon pays tiers

Pas de restrictions